

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2023 à 20h30

Commune déléguée de VIRE

Sport - Association

30. Demandes de subventions exceptionnelles

Marie-Noëlle BALLÉ/Philippe MALLÉON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les associations diverses et variées existantes sur notre territoire contribuent à créer du lien social et permettent l'aboutissement d'actions indispensables culturelles, éducatives, sportives, sociales, caritatives pour la commune déléquée de vire.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

<u>Convention avec l'association Vire Avenir</u>: lors du conseil municipal du 27 mars, la délibération portant sur les subventions aux associations 2023 indiquait un soutient financier à Vire Avenir de 45 000€. Or, Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 Avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par la personne publique précise :

• Dans son article 1 : l'obligation de conclure une convention s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.

Nous devons donc convenir d'une convention entre l'association et la collectivité (ci-jointe) qui précise l'usage de la subvention accordée en autorisant M le Maire ou son représentant à la signer.

La commission sport vie associative lors de sa séance du 13 septembre est favorable pour autoriser M le Maire ou son représentant à signer la convention avec Vire Avenir.

Association du football Virois: l'équipe séniors accède pour cette saison 2023/2024 au championnat de National 2 après un parcours remarquable l'année dernière. Le club sollicite une aide exceptionnelle du fait de charges supplémentaires consécutives à cette accession à l'échelon supérieur : augmentation de la masse salariale répondant aux obligations fédérales, couts supplémentaires liés à l'organisation des rencontres et au fonctionnement de l'équipe et augmentation des déplacements. Ces dépenses sont estimées à 116000€ et sont compensées en partie par des aides de la fédération du département et de la région à hauteur de 52000€. Une recette de billetterie supplémentaire est également envisagée mais cela ne comble pas l'écart. C'est pourquoi les dirigeants de l'AFV sollicite la collectivité pour une aide de 40000€. La commission sport vie associative lors de sa séance du 13 septembre est favorable à un soutien au club.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231009-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2023 Affichage : 09/10/2023 Délibération n°2023/09/25/30 du 25 septembre 2023 à 20h30





<u>Association du football Virois</u>: le club a accueilli en juillet dernier au stade Pierre Compte, dans le cadre du trophée normand, le match de gala SM Caen / Le Havre AC. Le club sollicite une aide exceptionnelle compte tenu des frais générés par l'organisation d'une telle rencontre.

La commission sport vie associative lors de sa séance du 13 septembre propose une aide financière exceptionnelle à hauteur de 3000€ pour l'AFV.

Vélo club du bocage : le club cycliste organise le dimanche 15 octobre au val de Vire un cyclocross qui est la première manche de la coupe de Normandie de cyclo cross pour la saison 2023 2024. Différentes épreuves s'échelonneront tout au long de la journée allant des écoles de cyclisme à la course élite. Plus de 250 compétiteurs seront présents. Pour cette manifestation le club sollicite un accompagnement financier de la collectivité de 1500€.

La commission sport vie associative lors de sa séance du 13 septembre propose une aide financière exceptionnelle de 1500€ au VCB.

Secours populaire Français fédération du calvados : dans le cadre de la journée des oubliés des vacances, le secours populaire français sollicite la collectivité pour la prise en charge du cout des transports des 59 habitants de Vire qui ont participé le 19 aout dernier à une journée au parc de loisir PAPEA PARC à côté du Mans. Le cout du transport est de 1180€.

La commission sport vie associative lors de sa séance du 13 septembre propose une aide financière exceptionnelle de 1180€ au secours populaire Français.

<u>Association My Roll's</u>: l'association participe activement aux animations des fêtes de fin d'année notamment en préparant des chars lors de la parade nocturne de Noel. C'est pourquoi l'association sollicite la collectivité pour une aide exceptionnelle de 2500€ pour lui permettre de mettre en œuvre des animations colorées lors de ce défilé.

La commission sport vie associative lors de sa séance du 13 septembre propose une aide financière exceptionnelle de 2500€ à l'association My Roll's.

Confrérie de la véritable andouille de Vire : les dirigeants de la confrérie de la véritable andouille de Vire ont l'intention d'améliorer la visibilité de la spécialité locale l'andouille. Pour cela ils souhaitent présenter un dossier de candidature au site remarquable du gout. Ce dossier doit mettre en avant l'histoire de cet aliment et la manière dont il s'inscrit dans la dynamique du territoire. l'office du tourisme a été sollicité afin qu'il soit un relais de cette opération. Dans le cadre de l'étude des documents transmis, une délégation du label site remarquable du gout viendra à Vire afin de prendre connaissance de l'impact de cet aliment localement. c'est pourquoi, les membres de la confrérie sollicite la collectivité pour une aide de 1000€ afin d'accueillir la délégation et de préparer les éléments du dossier de candidature.

La commission sport vie associative lors de sa séance du 13 septembre propose une aide financière exceptionnelle de 1000€ à la confrérie de la véritable andouille de Vire.

<u>Golf Vire la Dathée</u>: le club de golf a organisé le 11 juin dernier la coupe de la ville de Vire Normandie sur le 18 trous de la Dathée. Cette compétition importante regroupe les pratiquants de la région et mobilise l'ensemble des bénévoles de l'association. Les dirigeants sollicitent une aide financière exceptionnelle pour cette manifestation sportive.

La commission sport vie associative lors de sa séance du 13 septembre propose une aide financière exceptionnelle de 1500€ au Golf Vire la Dathée.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231009-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2023 Affichage : 09/10/2023 Délibération n°2023/09/25/30 du 25 septembre 2023 à 20h30



<u>Union sportive Municipale Viroise section Twirling Bâton</u>: pour la première fois 5 jeunes filles du club ont participé les 24 et 25 juin au championnat national de Vertou (à coté de Nantes). Les dirigeantes du twirling sollicitent la collectivité afin de les aider à assumer les couts liés à ce déplacement. Le club omnisports participe également à l'effort financier.

La commission sport vie associative lors de sa séance du 13 septembre propose une aide financière exceptionnelle de 600€ à l'USMV section twirling bâton.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 20 Juin 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces différentes subventions aux associations
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

	Ne prend pas part au vote Personne susceptible d'être en situation de conflit d'intérêt	Résultat du vote
Vire Avenir	Mme DUBOURGUAIS M. COURTEILLE	Vote: Pour: 42 dont 10 pouvoirs Contre: 0 Abstention: 0
Association du football Virois	M. MARTIN	Vote: Pour: 43 dont 10 pouvoirs Contre: 0 Abstention: 2
Vélo club du bocage	M. COURTEILLE	Vote: Pour: 43 dont 10 pouvoirs Contre: 0 Abstention: 0
Secours populaire Français fédération du calvados		Vote: Pour: 44 dont 10 pouvoirs Contre: 0 Abstention: 0
Association My Roll's	Mme MASSÉ	Vote: Pour: 43 dont 09 pouvoirs Contre: 0 Abstention: 0
Confrérie de la véritable andouille de Vire		Vote: Pour: 44 dont 10 pouvoirs Contre: 0 Abstention: 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231009-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2023 Affichage : 09/10/2023



Golf Vire la Dathée	Mme DUBOURGUAIS	Vote: Pour: 43 dont 10 pouvoirs Contre: 0 Abstention: 0
Union sportive Municipale Viroise section Twirling Bâton		Vote: Pour: 44 dont 10 pouvoirs Contre: 0 Abstention: 0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance Pour le Maire de VIRE NORMANDIE,

et par délégation

Dimitri RENAULT Nicole DESMOTTES



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 34

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents: 2

Le 25 septembre 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Adjointe au Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 19 septembre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 19 septembre 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc		☒		Pierre-Henri GALLIER
DESMOTTES Nicole	×			
MALOISEL Gilles	×			
VELANY Guy	×			
CHÉNEL Fernand	×			
GALLIER Pierre-Henri	×			
GOETHALS Corentin	×			
ROSSI Annie	×			
PICOT Régis	×			
MADELAINE Catherine		X		Annie ROSSI
OLLIVIER Valérie	×			
DROULLON Joël	×			
BAZIN Lucien	X			
LEMARCHAND Marie-Claire	X			
FOUBERT Françoise		☒		Marie-Claire LEMARCHAND
BALLÉ Marie-Noëlle	×			
CORDIER Marie-Ange	×			
ROBBES Martine	X			
LE DRÉAU Nathalie	X			
DUMONT Eric	X			
COIGNARD Cindy		X		Marie-Noëlle BALLÉ
MALLÉON Philippe ption - Ministère de l'Intérieur	X			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieu

014-200060176-20231009-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2023 Affichage : 09/10/2023 Délibération n°2023/09/25/30 du 25 septembre 2023 à 20h30



LETELLIER Nadine	×			
LELARGE Michel		X		Nicole DESMOTTES
MAINCENT Lyliane	×			
RENAULT Dimitri	☒			
MOREL Marie-Odile	X			
GOSSMANN Patrick	×			
BLANC Meiggie		X		Philippe MALLÉON
LEFEBVRE Yoann			X	
VIGIER Maud			×	
COURTEILLE Jacques	×			
MASSÉ Aurélie		X		Régis PICOT
BINET Samuel	×			
BEDEL Sandra		X		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	×			
PIGAULT Jane	×			
COUASNON Serge		X		Sabrina LABROUSSE
DUVAUX Maryse		X		Pascal MARTIN
DUBOURGUAIS Roselyne	×			
FAUDET Olivier	×			
RENAULT Régine	×			
TOULUCH Jean-Claude	×			
LABROUSSE Sabrina	×			
LEVERRIER Rosine	×			
GELEZ Sylvie	×			